

Charte des catéchistes (3-8H)

1. Introduction

En m'engageant comme catéchiste, je m'inscris dans ce qui suit¹ :

1.1 La catéchèse dans l'œuvre d'évangélisation

Par le baptême et la confirmation, tous les baptisés sont appelés à suivre le Christ. Ils en sont les témoins par la parole et par les actes. Dans la diversité des services (cf. 1 Co 12, 4-7), ils participent à la mission essentielle de l'Église : l'évangélisation.

L'Église naît de l'action évangélisatrice de Jésus et des Apôtres (cf. Mt 28, 19-20). Elle se met sans cesse à l'écoute de la Parole de Dieu. Elle est envoyée dans le monde pour rendre présent et annoncer Jésus-Christ.

La catéchèse est une étape privilégiée de l'évangélisation. Elle vise « à faire continuellement résonner l'annonce de la Pâque dans le cœur de chaque homme, pour que sa vie soit transformée », pour qu'il soit « non seulement en contact mais en communion, en intimité avec Jésus-Christ »².

1.2 La vocation des catéchistes

Toute la communauté porte la responsabilité de la catéchèse. Certains baptisés sont appelés à y coopérer de façon spécifique : les catéchistes. Ils participent ainsi à la mission de Jésus qui introduit ses disciples dans la relation avec son Père.

Catéchiste est d'abord un appel, une vocation, ce qui implique une familiarité avec Jésus-Christ dans la prière, la méditation de l'Écriture, le service du prochain. Cet appel personnel est le moteur de l'action des catéchistes.

De cette communion avec Jésus-Christ jaillit le désir de l'annoncer et de conduire à lui. Les catéchistes témoignent ainsi de leur foi, introduisent dans le mystère de Dieu, initient à la foi et à la vie chrétienne, accompagnent dans la croissance vers Dieu.

1.3 La mise en œuvre de la catéchèse

La catéchèse se fonde sur les orientations données par notre évêque³. Elle a pour cœur l'annonce de la beauté et de la joie de l'Évangile (elle est kérygmatisée). Elle a une tonalité missionnaire et un caractère d'initiation (elle est d'inspiration catéchuménale).

La catéchèse est avant tout une collaboration avec Dieu : « Le véritable protagoniste de toute catéchèse authentique est le Saint-Esprit qui, grâce à l'union profonde que le catéchiste nourrit avec Jésus-Christ, rend les efforts humains efficaces dans l'activité catéchétique »⁴.

¹ Principales références : CONCILE VATICAN II, constitution *Lumen gentium*, 1964 ; Id., décret *Apostolicam actuositatem*, 1965 ; PAPE PAUL VI, exhortation *Evangelii nuntiandi*, 1975 ; PAPE JEAN-PAUL II, exhortation *Catechesi tradendae*, 1979 ; PAPE FRANÇOIS, exhortation *Evangelii gaudium*, 2013 ; Id., lettre *Antiquum ministerium*, 2021 ; *Catéchisme de l'Église catholique* ; *Directoire pour la catéchèse*.

² *Directoire pour la catéchèse*, n° 55 (1^{re} citation) ; *Catechesi tradendae*, n° 5 (2^e citation)

³ DIOCESE DE LAUSANNE, GENEVE ET FRIBOURG, *Orientations diocésaines pour la catéchèse*, 2021 (voir sur notre site : cath-fr.ch/catechese). Dans notre région diocésaine, la catéchèse est aussi exercée dans un esprit œcuménique dans certains groupes de 3-8H.

⁴ *Catechesi tradendae*, n° 72.

2. Tâches principales

En m'engageant comme catéchiste, j'accepte les tâches suivantes :

2.1 Formation

Dans la vie chrétienne, je suis toujours en chemin : le mystère de Dieu se dévoile progressivement. La formation me soutient sur ce chemin et me donne les outils nécessaires à ma mission.

- a) Je participe à la formation de base en catéchèse ainsi qu'à la formation sur la prévention des abus sexuels (participation obligatoire) pour que mon comportement soit toujours ajusté.
- b) Je participe aux accompagnements des parcours catéchétiques donnés par le service catéchèse et jeunesse (participation attendue).
- c) J'approfondis mes connaissances théologiques et pédagogiques en participant, selon mes besoins et mes possibilités, aux formations proposées.

2.2 Catéchèse

La catéchèse est d'abord une expérience et une initiation avant d'être la transmission d'un contenu. Avec les enfants, je vise à vivre, connaître, célébrer, contempler le mystère du Christ.

- a) Je prépare et anime les rencontres de catéchèse qui me sont confiées par le (la) coordinateur(trice) de la catéchèse, selon les parcours catéchétiques en vigueur.
- b) J'agis de façon responsable (présence durant le temps scolaire, ponctualité, confidentialité, matériel, déplacements, etc.) et j'adopte un langage adapté aux enfants.
- c) Je m'efforce de connaître les enfants et m'intéresse à leur famille et leur milieu ; j'annonce au (à la) coordinateur(trice) de la catéchèse les arrivées et départs d'élèves durant l'année.

2.3 Collaborations

Envoyé(e) en mission par l'Eglise, je fais partie d'une équipe de catéchistes sous la responsabilité d'un(e) coordinateur(trice) de la catéchèse et je collabore avec des enseignant(e)s.

- a) Je soigne mes relations avec le(la) coordinateur(trice) de la catéchèse ; je signale mes difficultés et mes besoins particuliers (appui pédagogique, matériel, infrastructure, etc.).
- b) Je développe de bonnes relations avec les enseignant(e)s et les sollicite pour la gestion de classe ; je connais les spécificités de la catéchèse scolaire⁵ ; j'applique les règles de l'école.
- c) J'annonce dans les temps et dans les formes mes absences ; si cela m'est demandé, je reçois le (la) coordinateur(trice) de la catéchèse pour une visite de classe⁶.

2.4 Vie communautaire

Je suis membre d'une communauté qui m'envoie en mission, me soutient et m'accompagne. Je participe à cette vie communautaire et je favorise la participation des familles.

- a) Je participe à la vie de l'équipe des catéchistes pour m'enrichir des expériences et des compétences de chacun(e) ; je participe aux rencontres prévues dans l'unité pastorale.
- b) Je collabore aux célébrations et temps forts prévus pour les familles ; je participe à la vie de la communauté dans la mesure de mes possibilités.
- c) Je transmets aux enfants les informations et les propositions relatives à la vie de la communauté, selon les indications du (de la) coordinateur(trice) de la catéchèse.

⁵ Cf. le mémento sur la catéchèse scolaire établi par le Service catéchèse et jeunesse.

⁶ En outre, les catéchistes sont encouragés(e)s à auto-évaluer leurs rencontres à l'aide de la grille disponible sur le site cath-fr.ch/catechese.

3. Accompagnement et soutien

L'unité pastorale qui me donne la mission de catéchiste s'engage :

- a) à m'accueillir dans une équipe de catéchistes fraternelle, à l'écoute de mes idées et de mes besoins, prête à m'accompagner ;
- b) à me soutenir dans ma mission, notamment en couvrant les frais de formation et de matériel, selon les indications du (de la) coordinateur(trice) de la catéchèse ;
- c) à m'offrir une gratification en signe de reconnaissance pour mon engagement, selon les tarifs en vigueur dans l'unité pastorale⁷.

4. Dispositions finales

Cette charte remplace toutes les versions antérieures et locales.

Elle est signée par toutes les personnes engagées en catéchèse scolaire (3-8H) dans la région diocésaine de Fribourg francophone.

L'original est conservé par l'unité pastorale. Une copie est remise aux catéchistes.

Le (la) catéchiste : _____

Lieu, date : _____

Le (la) coordinateur(trice) de la catéchèse : _____

Lieu, date : _____

Le curé-modérateur : _____

Lieu, date : _____

⁷ Pour les catéchistes, voir les *Directives pour l'engagement des catéchistes* du 11 juillet 2023. Pour les catéchistes professionnelles, voir les *Directives pour l'engagement des catéchistes professionnelles* du 3 juin 2021. Ces deux documents sont disponibles sur le site cath-fr.ch/ca-techese. Les agents pastoraux ne reçoivent pas de gratification.